

Les associations de parents d'élèves de Chaville  
CAAPE : Luce Fouquet : lfouquet13@gmail.com  
FCPE : Mathieu Baugé : contact@fcpechaville.org

A l'attention de Madame la DASEN,  
Chaville, le mardi 2 juin 2020

Objet : retour à l'école, Chaville

Copie : Mme l'inspectrice de circonscription.

Madame,

Depuis le 11 mai 2020, les enfants sont à nouveau accueillis dans les écoles, au libre choix des parents. Un protocole sanitaire régit ce retour à l'école.

En tant que représentants des associations de parents d'élèves, nous nous interrogeons sur la pertinence de laisser le choix aux parents. N'aurait-il pas mieux valu que les élèves soient tous invités à revenir à l'école ? Alors que nous avons tous en tête que l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans, et depuis cette année scolaire, dès l'âge de 3 ans, l'école se retrouve être au choix des parents. Et nous réalisons ainsi que ce n'est pas l'école, mais seulement l'instruction qui est obligatoire.

Des avis éclairés s'élèvent de pédiatres, de la Société de pédiatrie, de pédopsychiatres, mais aussi de la Commission nationale consultative des droits de l'homme pour dire toute l'importance de la scolarisation de tous les enfants mais aussi la faible contamination qu'ils génèrent.

Alors pourquoi un tel choix de la part de l'éducation nationale ?

Outre ces questionnements, nous souhaitons aborder les conditions de ce retour à l'école. Elles sont très variables d'une école à l'autre.

A l'heure de la phase 2, où le premier ministre a levé de nombreuses interdictions, nous souhaitons vous faire part de notre étonnement quant au maintien de ce protocole sanitaire drastique qui semble écrit sans connaissance de la réalité des écoles.

Nous attendions pour les écoles de Chaville que les enfants dont les parents sont favorables à la scolarisation soient accueillis non pas 1 jour par semaine, mais au moins 2, voire tous les jours.

Les parents, aujourd'hui, ne peuvent plus prendre en charge l'instruction de leurs enfants. Qu'ils travaillent sur site, à domicile ou en télétravail, les parents travaillent et doivent s'y consacrer. Ils ne sont de toute façon pas dans leur rôle, et cela creuse les inégalités entre les familles.

Les enfants quant à eux, ont besoin de retrouver leurs pairs, pour jouer, échanger. Ils ont besoin de faire du sport, se dépenser, courir. Ils ont aussi besoin de se retrouver confronter à d'autres adultes. Ils ont besoin de tout cela, avant que l'heure des vacances sonne. En effet, quelles vacances les

enfants passeront-ils ? Certains seront-ils amenés à rester chez eux, sans activité, encadrés uniquement encore par leurs parents ?

Aussi, Madame l'inspectrice, nous vous demandons d'étudier tous les moyens pour que, au plus tôt, les enfants puissent aller au moins 2 fois par semaine à l'école. Différentes solutions paraissent envisageables : accueillir plus de 10 enfants par classe et par jour, accueillir jusqu'à 15 enfants par classe, accueillir les enfants qui en ont le plus besoin 2 jours dès lors qu'il reste de la place dans la classe, faire venir plus de classes le même jour, etc.

De plus, nous souhaitons que notre parole soit entendue, et qu'à compter de la 3<sup>ème</sup> phase, le 22 juin, le retour à l'école avec tous les enfants dont les parents l'ont souhaité se fasse sur les 4 jours de la semaine.

Vous l'aurez compris, Madame, ce qui nous tient à cœur, c'est la scolarisation de tous les enfants avec une rentrée normale en septembre 2020. Les enfants doivent retourner à l'école. Les parents doivent pouvoir se consacrer à leur travail dans la journée.

Comptant sur votre implication, que nous savons entière, nous vous adressons, Madame, nos salutations les plus sincères.

Pour les associations de parents d'élèves :

CAAPE

FCPE

Luce Fouquet

Mathieu Baugé

Annexe :

[https://www.sfpediatrie.com/sites/www.sfpediatrie.com/files/medias/documents/tribune\\_ecole\\_130520.pdf](https://www.sfpediatrie.com/sites/www.sfpediatrie.com/files/medias/documents/tribune_ecole_130520.pdf)